



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue au lieu des séances, le vendredi 17 mars 2017 à 17 h 00 et à laquelle sont présents les membres suivants :

Monsieur Jean-Pierre Nepveu, Maire
Monsieur Roger Martel, Conseiller au poste numéro 2
Monsieur Bruce Zikman, Conseiller au poste numéro 3

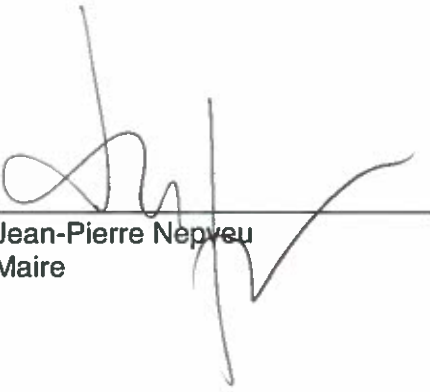
Sont absents :

Monsieur Jean-Jacques Desjardins, Conseiller au poste numéro 4
Monsieur Michael Ray, Conseiller au poste numéro 5
Madame Christine Corriveau, Conseillère au poste numéro 6

Est également présent le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

À 17 h 03, le greffier constate le défaut de quorum tel que stipulé à l'article 327 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

À 17 h 34, les membres du Conseil présents ajournent cette séance au vendredi 24 mars 2017, à 10 h 30.



Jean-Pierre Nepveu
Maire



Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier



No de résolution
ou annotation

